BLOCS DE COMPETENCES

BC-1 : PRÉPARATION DE SURFACES

C-1-1 Poser le mastic et appliquer les apprêts avant l'opération de peinture en utilisant le matériel et les méthodes adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite) dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

C-1-2 Poncer la surface afin de préparer l'opération de peinture en utilisant la méthode, les outils et les produits adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite), dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

C-1-3 Protéger les surfaces non peintes afin de préparer l'opération de peinture en sélectionnant le matériel adapté et en appliquant les techniques de marouflage adaptées aux différentes surfaces

BLOCS DE COMPETENCES

BC-2 : REPARATION DES MATERIAUX COMPOSITES

C-2-1 Analyser la zone à réparer afin d'identifier les produits et la technique de réparation appropriés en exploitant la fiche technique des produits

C-2-2 Réaliser la réparation de la zone endommagée en appliquant les produits et les techniques adaptées aux matériaux dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

BLOCS DE COMPETENCES

BC-3 : COLORIMETRIE ET GESTION DES STOCKS PRODUITS

C-3-1 Préparer la teinte et les produits de finition en quantité suffisante afin de préparer l'opération de peinture en utilisant les outils et techniques dédiés dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

C-3-2 Gérer le stock de produits peinture et consommables afin d'anticiper les besoins et assurer les commandes en actualisant l'outil informatique dédié

BLOCS DE COMPETENCES

BC-4 : APPLICATION PEINTURE

C-4-1 Appliquer les produits peinture sélectionnés selon leurs spécificités, en utilisant les techniques et outils dédiés afin que la zone peinte corresponde à la qualité attendue, tout en identifiant les rectifications nécessaires, dans un espace de travail entretenu, et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur

C-4-2 Réaliser un raccord peinture adapté à la situation, en utilisant les techniques et les outils appropriés, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur